

## Edito

Chères Saint-Rémoises, chers Saint-Rémois,  
La crise sanitaire actuelle et les mesures de prévention et de protection sanitaires imposées par l'État, modifient considérablement le bon fonctionnement de la vie publique et relationnelle. C'est le cas bien évidemment à Saint-Rémy-sur-Durolle, confronté à ces contraintes qui affectent la convivialité de notre village.

Preuve en est, les différentes manifestations et festivités, qu'à contrecœur, nous avons dû reporter voire annuler, malgré l'investissement personnel et professionnel de nombreux bénévoles, associations, commerçants, exposants, agents municipaux et élu.e.s de la municipalité. De fait, la vie municipale est aussi impactée

Dans ces turbulences actuelles et avec les difficultés qui sont les siennes, la Municipalité poursuit son programme d'investissement pour soutenir la commande publique et l'emploi.

De nombreux chantiers sont en cours sur notre commune. Nous continuons nos efforts pour améliorer votre quotidien et votre qualité de vie. C'est dans ces conditions que les habitants de l'Avenue des Bruyères, ont été conviés en octobre dernier, à réfléchir avec la municipalité à une réorganisation du cheminement, plus sécurisé pour les citoyens et les touristes.

Les travaux de l'école élémentaire sont achevés et le déménagement a eu lieu juste avant les vacances de Noël. Les travaux de rénovation de la toiture des tennis couverts avec renforcement de charpente dans le cadre de mise en œuvre de l'isolation et de panneaux photovoltaïques sur le toit seront réalisés au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2021.

La toiture de la salle des fêtes du plan d'eau sera refaite en 2021.

D'importants travaux de rénovation intérieurs et extérieurs sont indispensables à la sauvegarde de l'église communale du XV<sup>e</sup> siècle. Ils débiteront début 2021.

Quant aux travaux d'assainissement, le programme se poursuit avec des travaux Rue de la Coutellerie, Rue des Acacias, Avenue de la Gare et Rue Yvonne Santelli.

Tous ces projets, ces réalisations existent avec le souci permanent de contenir le budget communal. A nouveau, cette année les impôts communaux



Sapin réalisé par « Les dames du tricot » de Saint-Rémy-sur-Durolle

n'augmenteront pas.

Mais nous devons, ensemble, continuer à faire avancer le village et poursuivre les chantiers engagés, pour que Saint-Rémy-sur-Durolle conserve le cap que nous avons fixé.

Nous devons garder confiance en l'avenir et espérer que les prochains mois verront s'alléger les contraintes qui pèsent sur notre vie sociale et économique. En l'attente, nous devons rester prudents et maintenir en toutes circonstances les gestes barrières comme le port du masque, pour nous protéger les uns les autres. Nous pourrons ainsi nous retrouver collectivement, dans la convivialité qui caractérise notre village.

Ce moment des fêtes correspond aussi à une activité commerciale plus intense.

Nos producteurs et commerçants locaux ont su, pendant la période de confinement, garder leurs portes ouvertes pour vous servir au quotidien.

Gardons l'espoir pour que ces fêtes de fin d'année soient belles et apaisantes

Portez-vous bien et traversons cette crise sanitaire ensemble et unis.

Frédéric CHONIER

Maire

## Réalisation 2020

### *L'école élémentaire*

Après un chantier de 18 mois, durée rallongée par la Covid, nos écoliers vont retrouver le chemin de leur école élémentaire dite « des Brugneaux ».

#### *Mettre la photo « Vue avant »*

Merci aux entreprises pour leur implication sur ce chantier malgré les événements sanitaires. Les enfants vont enfin avoir une école confortable, rénovée dans un esprit d'économie d'énergie et avec des matériaux locaux.

Merci aux employés communaux qui se sont occupés de la rénovation des préaux et de l'extérieur, et merci aussi aux instituteurs-trices pour leur implication des dernières semaines, ainsi que pour le déménagement, aidés par certains parents d'élèves que nous remercions également.

#### *Mettre la photo « Vue arrière »*

Nous espérons que les enfants pourront s'épanouir dans ces locaux modernisés, où l'air est désormais filtré, le chauffage plus économique, et les WC sont enfin à l'intérieur du bâtiment.

#### *Mettre des photos de l'intérieur de 1 à 4*

Nous avons eu la chance de pouvoir occuper les locaux de l'ancienne école privée durant les travaux, merci donc à la congrégation des Sœurs Saint-Paul de Chartres. Les enfants et les enseignants n'ont pas eu à se retrouver dans des « algecos » ce qui fut une réelle bonne chose pour le confort de tous.

Il faudra sans doute réfléchir maintenant à trouver un nom pour cette école. Nous ferons une consultation sur ce sujet et nous reviendrons vers vous pour cela.

Dans la lettre des Saint Rémois de juillet 2020, nous vous avons parlé d'une petite boîte trouvée dans un des murs de l'école pendant le chantier, avec le nom de l'équipe municipale à l'origine de cette école.

Comme prévu, cette petite boîte a été remise en place, avec en plus les listes des deux équipes municipales (Monsieur Philippe Ossedat et Monsieur Frédéric Chonier), qui ont fait cette rénovation, afin que l'histoire puisse continuer...

Par ailleurs des purificateurs d'air (anti-virus) ont été installés à l'école maternelle, au réfectoire de la cantine et dans la salle polyvalente avec la participation financière du Conseil Régional d'Auvergne-Rhône-Alpes.

### *Le nouveau site Web de la commune*

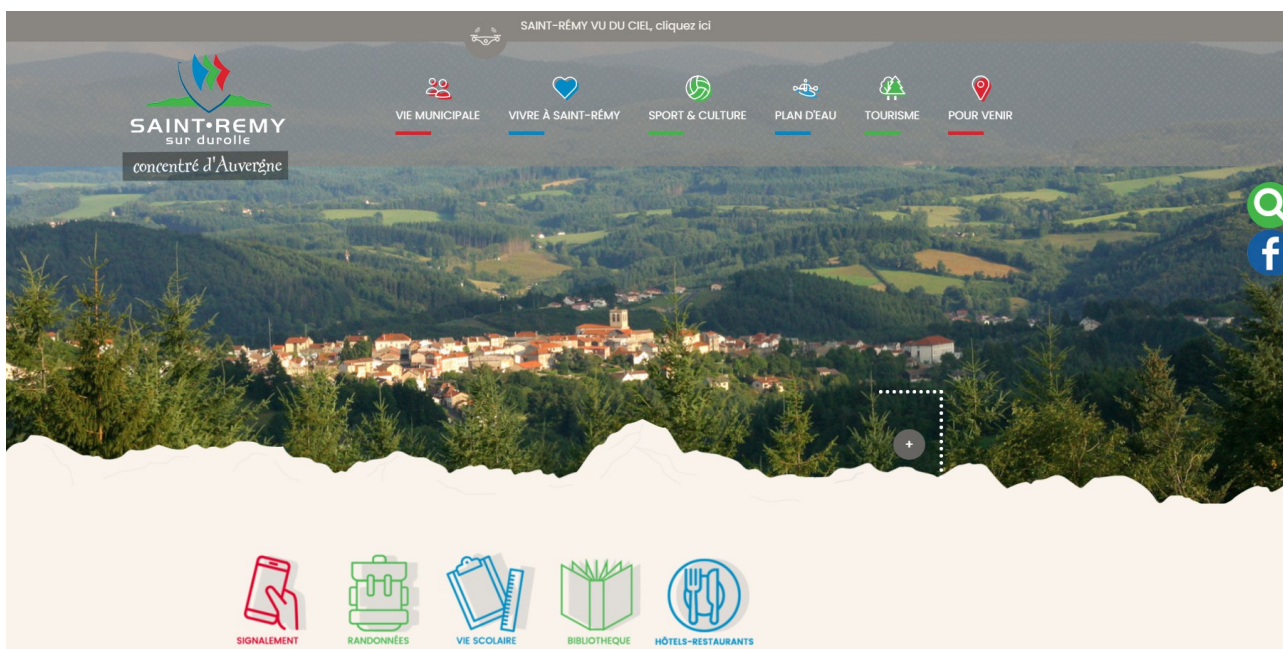
Le 16 décembre le nouveau site Web de la commune a été mis en ligne avec toujours une même adresse : <https://www.saintremysurdurolle.fr/>

L'ancien site web ne pouvait plus être mis à jour du fait d'un certain nombre d'évolutions techniques et ne répondait plus aux critères actuels d'affichage sur téléphones portables, tablettes...

Il a été réalisé par **Centre France « La Montagne »** pour la partie technique et par la commission « Communication » de l'équipe municipale pour le contenu.

En effet **Centre France « La Montagne »** offre un service de développement de site web pour les mairies de toute taille. Après examen de différentes réalisations pour des communes de

notre taille et ayant une vocation touristique, la commission « Communication » a retenu ce prestataire tant pour son savoir-faire que pour la qualité des services apportés.



Comme innovation nous pouvons citer la possibilité de réaliser des démarches en ligne tant pour les particuliers, les entreprises ou encore les associations. L'intégralité de ces services est gérée par **Centre France « La Montagne »** pour l'ensemble de ses clients « Mairie ».

Outre les rubriques « Vie municipale », « Vivre à Saint-Rémy » et « Sport et Culture » qui existaient déjà sur l'ancien site, la commission « Communication » a voulu mettre l'accent sur les différents aspects liés au tourisme car comme nous avons pu nous en rendre compte particulièrement durant l'été 2020 le tourisme constitue un vecteur de dynamisme et de richesse pour notre commune.

### ***Des arbres pour les enfants***

Si les voyages forment la jeunesse, ils peuvent aussi donner des idées pour promouvoir le « vivre ensemble » sur notre territoire.

L'idée vient d'une commune à proximité de Nantes qui pour chaque naissance d'un enfant sur la commune plante un arbre qui porte le prénom de l'enfant et sa date de naissance.

Trouvant l'idée séduisante nous avons commencé cette opération en plantant 15 arbres fruitiers sur la montée à proximité des tennis. Ces 15 arbres correspondent aux 15 naissances du premier janvier au 31 octobre 2020, naissances qui montrent le dynamisme démographique de la commune.



Plantés à la « Sainte Catherine » ils n'ont malheureusement pas pu être inaugurés avec les familles pour les raisons sanitaires que nous subissons tous. Cette petite fête est reportée à une date ultérieure.

Chaque arbre sera identifié par une plaque gravée portant le prénom et la date de naissance de l'enfant.

L'entretien des arbres est à l'initiative de la commune et les fruits sont à la disposition de tous.

### ***L'espace VTT***

#### **Extensions de l'Espace VTT/FFC du Massif des Bois Noirs**

Une nouvelle qui va ravir les sportifs et les amoureux de nature ! L'Espace VTT/FFC du Massif des Bois Noirs c'est agrandi de plus de 600 km en 2020. Il propose maintenant 70 circuits avec 29 points de départ et 1475km de chemins labellisés par la Fédération Française de Cyclisme.

- Une première extension avec Loire Forez et la commune de Chalmazel pour proposer 5 points de départ, 260 km de chemins balisés, 13 nouveaux circuits. Points de départ à Chalmazel Bourg, Chalmazel Station, Col de la Loge, Col du Béal. Création d'un circuit pour rejoindre le départ du plan d'eau de Noirétable.
- Une deuxième extension avec Vichy Communauté avec 2 points de départ, 190 km de chemins balisés, 7 nouveaux circuits. Points des départs à La Loge des Gardes (commune de La Prugne) et à la Verrerie (Commune de St Nicolas des Biefs). Création d'un circuit pour relier ces deux sites au foyer de ski de Lavoine et création d'un circuit pour relier Lavoine à Saint-Rémy-sur-Durolle.
- Une troisième extension avec la Commune de Thiers pour créer un nouveau point de départ sur la base de Loisir d'Iloa avec 150 km de chemins balisés, 5 nouveaux circuits dont un circuit pour rejoindre la base de loisir de Saint-Rémy-sur-Durolle.

#### **Naissance du plus grand espace VTT de France**

Fin juin, création de deux nouveaux circuits entre la Station de Chalmazel, Le Col du Béal et le Col des Supeyres pour rejoindre le Col des Supeyres et l'Espace VTT/FFC Ambert et Crêtes.

**Cette jonction permet aux deux Associations de créer le plus grand Espace VTT/FFC de France avec : 105 circuits, 35 départs et 2400 km de circuits labélisés par la Fédération Française de Cyclisme.**

Les trois départements de la Loire, l'Allier et du Puy-de-Dôme disposent d'un bel outil de communication pour la promotion du sport nature sur notre territoire. Idéaux pour la pratique du VTT, les paysages des Bois Noirs et du Livradois-Forez offrent une multitude de reliefs et de parcours. Au gré des chemins on y découvre vallées, plaines, forêts, monts, ruisseaux et autres panoramas d'exception rendant alors l'expérience unique. Mais ce n'est pas tout ! Villages pittoresques, musées, commerces typiques et bien d'autres découvertes vous attendent tout au long du chemin.

Vous l'aurez compris, il ne reste plus qu'à préparer ses mollets et se lancer dans l'aventure !

**« Bois Noirs Oxygène ! »**

Organise depuis 19 ans le dernier dimanche de juin, la randonnée VTT qui a obtenu le Label « RANDO D'OR FFC » pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive.

**La 19<sup>ème</sup> édition sera organisée à Saint-Rémy-sur-Durolle le 26 et 27 juin 2021**

- 6 circuits de 10 à 100 km
- 1 circuit typé enduro de 40 km avec 7 spéciales appelé « l'Endurolle ».
- 1 sortie semi-nocturne gratuite et encadré par le Club VTT des Bois Noirs accessible à tous les participants pré-inscrits sur notre site internet.

**Tous les parcours sont ouverts aux VTTAE (VTT électrique).**

**Contrôle annuel 2020 de l'Espace VTT par la Fédération Française de Cyclisme :**

Monsieur VOLDOIRE Anthony technicien de la Fédération Française de Cyclisme qui est venu en octobre sur notre site et il a contrôlé les circuits N°43 et 44 de Celles-sur-Durolle et le circuit N°33 à Saint-Rémy-sur-Durolle. Suite à cette visite, le LABELL FFC est reconduit pour l'année 2021

**VTT Club des Bois Noirs**

Fondé en 1991 à Chabreloche, le club compte une cinquantaine de licenciés pratiquant le VTT **en loisir** pour favoriser les sorties en groupe sur notre territoire afin de partager la connaissance de nos fabuleux chemins dans la bonne humeur, et **en compétition** régionales voire nationales en XC, DH et TDJV.

Depuis 2002, le club dispose d'une école VTT dirigée par des éducateurs bénévoles diplômés FFC.

Infos : [www.boisnoirs.fr](http://www.boisnoirs.fr)

*Insertion de la plaquette d'appel aux dons de la fondation de France*

## **Projet 2021**

***Rénovation de l'église***

**Convention avec la Fondation du patrimoine pour une collecte de dons en cours**

**Le programme technique**

La commune a donc décidé de travailler sur un programme de rénovation

En effet, l'extérieur nécessite des travaux importants de rénovation :

- Démoussage et nettoyage des façades
- Après préparation des fonds, application d'une peinture sur les façades
- Rénovation de l'encadrement en pierres calcaire de la porte principale de l'église
- Remplacement à l'identique de diverses portes (accès principal-accès secondaire- accès à la chaufferie)
- Divers travaux de peinture
- Rénovation abats-sons
- Révision complète des évacuations eaux pluviales

L'intérieur est particulièrement vétuste sur le plan acoustique d'où la nécessité :

- Analyse acoustique
- D'installer une sonorisation à haute intelligibilité après analyse acoustique
- L'entretien et la révision de l'orgue et après préparation, après diagnostic
- L'application d'une peinture sur les divers murs dégradés
- Mezzanine rénovation – installation d'un système de fermeture sécurisé et mise aux normes d'accessibilité et de sécurité de l'escalier d'accès

Le coût prévisionnel global : 143 405.90 €

**PLAN DE FINANCEMENT :**

<b>Coût des travaux HT :</b>	<b>143 405.90 €</b>
Subvention DSIL	43 021.77 €
Subvention DETR 2020	43 021.77 €
Autofinancement :	57 362.36 €(solde reste à charge de la commune)
TVA sur le projet	28 681.18 €

**50 000 € de dons espérés lors de la collecte**

***Salle des fêtes du plan d'eau***

Travaux de réfection de la toiture de la salle des fêtes du plan d'eau incluant des travaux de zinguerie et d'étanchéité est en cours de réalisation

Le coût prévisionnel de ce projet s'établit à 236 062.79 € HT



Coût des travaux	204 950,54 €
Ingénierie MOE CT-SPS	8 652,00 €
Publicité	1 000,00 €
Imprévis 10%	21 460,25 €
<b>Total des coûts prévisionnels</b>	<b>236 062,79 €</b>
Subvention Région Auvergne-Rhône-Alpes	100 000,00 €
Subvention demandée DETR 2021	70 818,83 €
Autofinancement	65 243,96 €
<b>Total des financement</b>	<b>236 062,79 €</b>

***Tennis couverts***

### Objectif de cette rénovation

- De la toiture des tennis couverts avec renforcement de charpente dans le cadre de mise en œuvre de l'isolation et de panneaux photovoltaïques sur le toit
- Isolation et pose d'un bardage neuf sur le pourtour des courts couverts

Et à terme de faire en sorte que la commune de Saint-Rémy-sur-Durolle dispose d'un équipement qualitatif pour la pratique du tennis, producteur d'énergie avec des panneaux photovoltaïques de la SCIC TOI ET TOITS, et soit reconnue comme le pôle tennistique de la Montagne Thiernoise et d'intérêt communautaire.



### Le programme technique

Cette rénovation de la toiture des tennis couverts avec renforcement de charpente s'inscrit dans le cadre de mise en œuvre de l'isolation et de panneaux photovoltaïques sur le toit. La pose d'un bardage neuf sur le pourtour des courts couverts est également prévu.

### PLAN DE FINANCEMENT :

<b>Coût des travaux HT :</b>	<b>430 000.00 €</b>
Subvention DETR 30 %	129 000.00 €
Subvention DETR Bonification Bois BTMC :	14 078.13 €
Subvention DETR Bonification Lot énergétique :	34 735.53
Subvention Contrat Région/Parc Livradois Forez	78 320.00 €
Subvention DSIL	87 866.00 €
Autofinancement :	86 000.34 € (solde reste à charge de la commune)

Pour le **garage communal**, la commune envisage de procéder de la même façon pour le désamiantage, la couverture baccacier et la centrale photovoltaïque.

### ***Tour du plan d'eau***

Une réflexion est menée pour aménager une promenade « belvédère » vers la digue du plan d'eau.

Un ponton bois sera aménagé, accessible aux personnes à mobilité réduite, aux poussettes et répondra à des caractéristiques environnementales et paysagères.

Dans cette continuité, l'aménagement de l'ensemble du tour du plan d'eau fera l'objet d'une étude à court terme.

### ***Plan d'eau « Pavillon bleu »***

Le label Pavillon Bleu a été créé en 1985 en France et a pour objectif la reconnaissance et la valorisation de la bonne gestion environnementale des communes ayant un point de baignade.





### **Objectifs de la labellisation :**

En premier lieu, le pavillon bleu permettra de véhiculer une image positive pour le territoire local, départemental et régional et accompagner notre montée en gamme environnementale

La demande de labellisation a été déposée et tombe à un moment charnière, car des objectifs correspondant à ceux du pavillon bleu sont d'ores et déjà clairement identifiés :

- Continuer à améliorer la qualité du site de baignade et de ses abords, et plus largement, du site de pratique de toutes les activités nautiques,
- Continuer à aménager les espaces publics et naturels de la commune
- Favoriser l'augmentation de la fréquentation touristique permettant de développer le poids économique de cette activité sur le territoire
- Continuer à sensibiliser les habitants et les visiteurs à avoir un comportement plus respectueux de la nature et de ses richesses,
- Poursuivre la démarche globale visant à mettre en place un tourisme durable
- Poursuivre les actions visant à mettre en réseau tous les acteurs

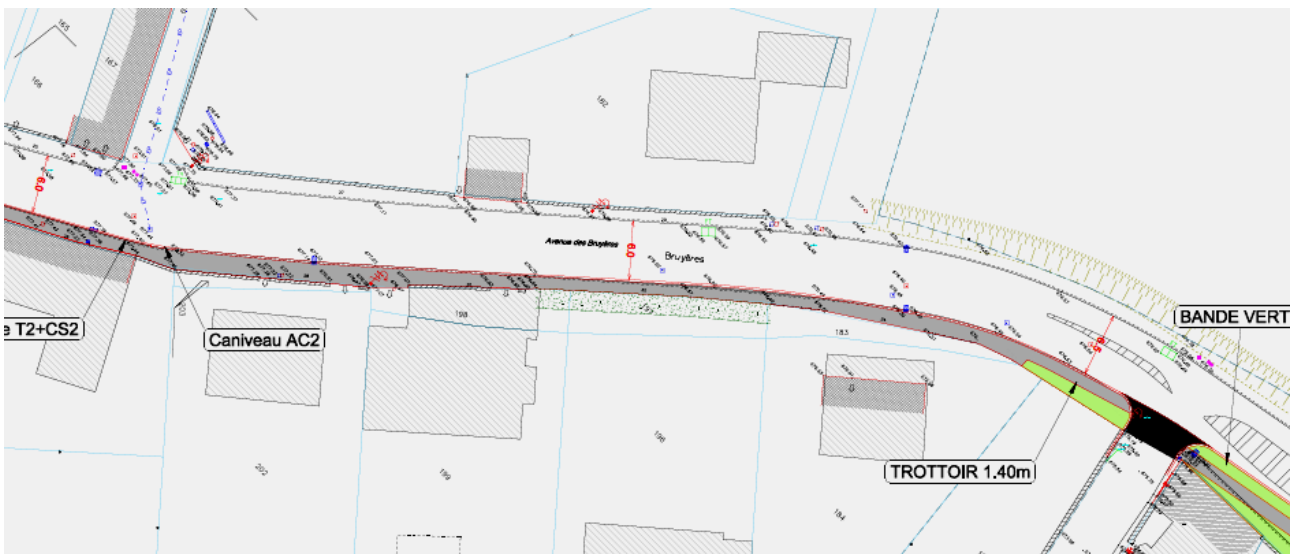
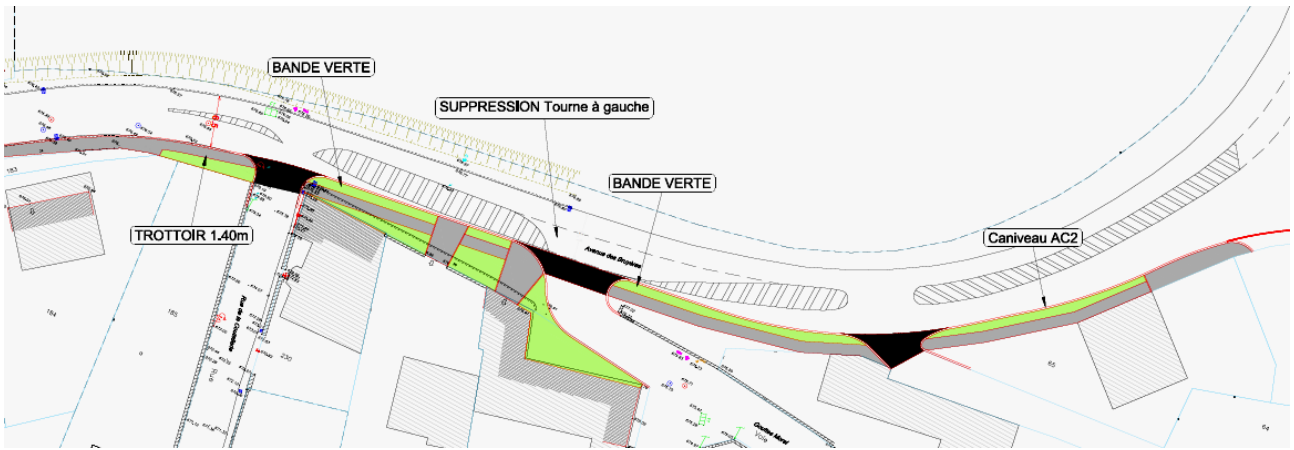
### ***Liaison Piétonnière plan d'eau / centre bourg sur l'avenue des Bruyères***

#### **Les objectifs**

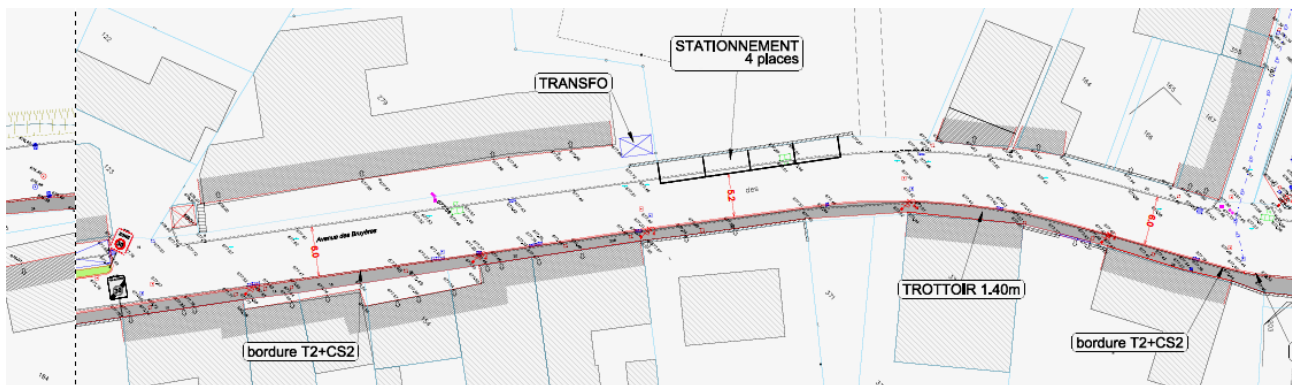
- Améliorer la circulation piétonne du centre bourg au plan d'eau et inversement en facilitant l'accès pour les personnes âgées, les poussettes et PMR et en élargissant la zone 30 km/h
- Pour drainer les touristes vers les commerçants et les marchés du centre bourg
- Par la réfection des trottoirs et aménagement des places de stationnement tout en embellissement de l'avenue des Bruyères

Bien évidemment pour que ces objectifs soient atteints, il est nécessaire que le trottoir ne soit pas encombré de poubelles, de voitures et d'autres objets encombrants.

Cette partie du réaménagement fait la jonction avec l'allée piétonnière qui descend vers le plan d'eau. Le trottoir de 1,40 mètres est bordé de bandes végétalisées.

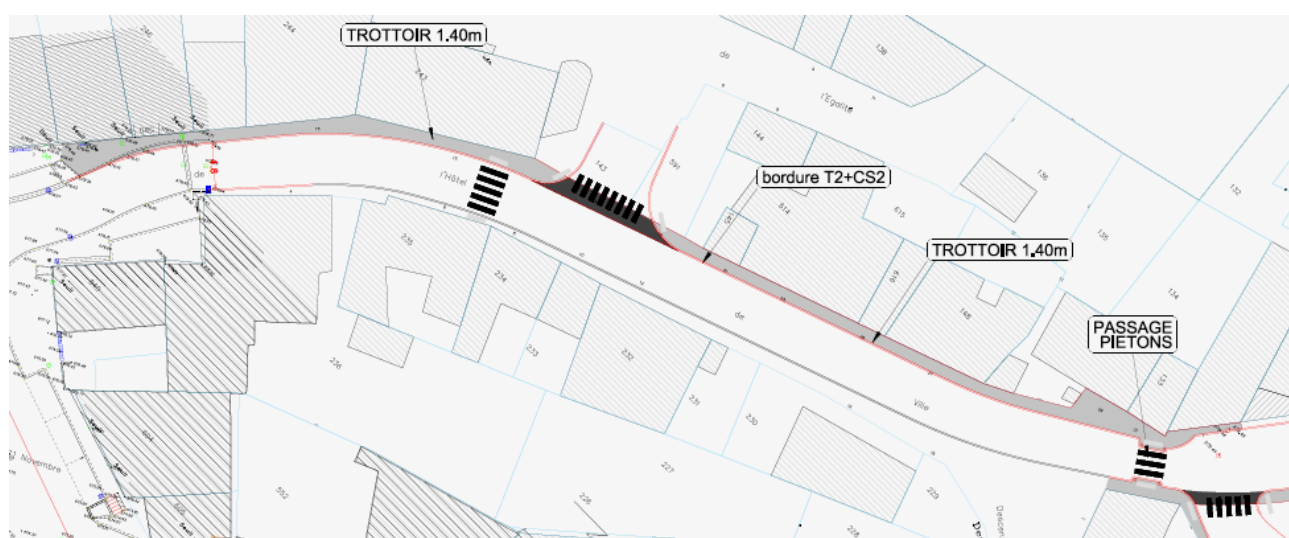
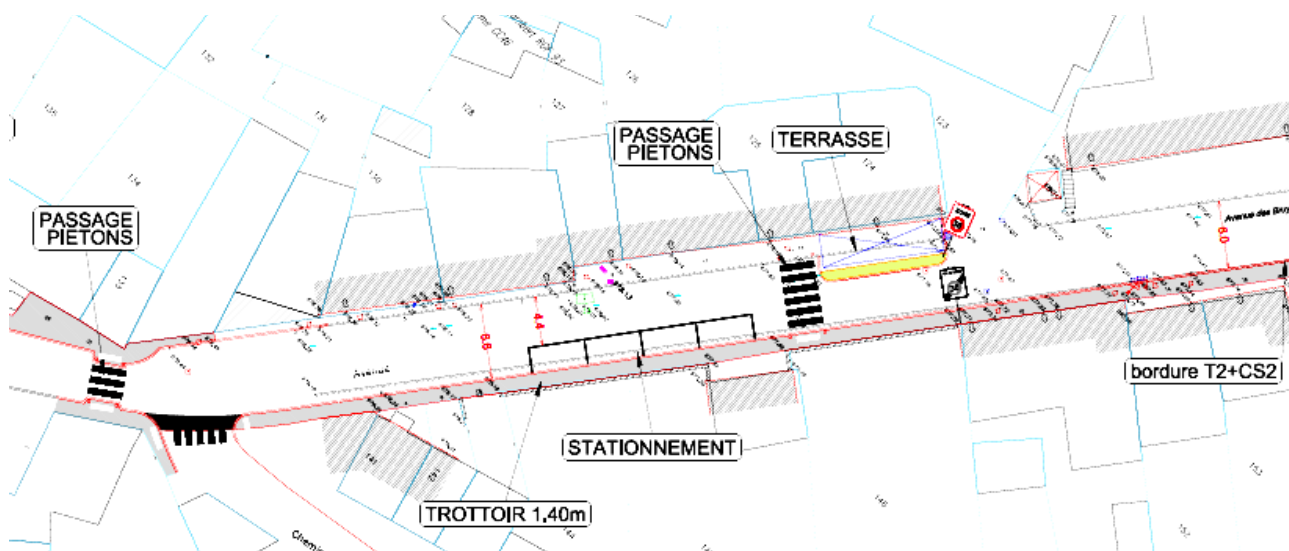


Cette partie se poursuit par un trottoir de même largeur...



En face le garage « Vintage Auto Service » 4 nouvelles places de stationnement sont créées et **un passage piéton est créé pour accéder à l'impasse du 14 juillet.**

Devant le restaurant « Le Pizzaiolo » **une dizaine de places de parking** sont créées sur des terrains acquis par la commune. Un passage piéton est matérialisé.



A partir de la descente des Brugneaux le trottoir passe de l'autre côté de l'avenue des Bruyères avec la création d'un passage piéton. Deux autres passages piétons sont créés pour traverser le carrefour de l'égalité et devant la Mairie.

Ces différents aménagements ont été présentés aux riverains de l'avenue des Bruyères lors de la réunion publique du 16 octobre 2020.

### ***Extension du local de la pétanque***

La renommée de la « Pétanque Saint-rémoise » est telle que le club participe à l'organisation de compétitions régionales et nationales. Pour répondre aux impératifs d'organisation de ces manifestations, le club est obligé de permettre la prise de repas sur place ce que n'autorise pas les locaux actuels.

Le club a demandé à la mairie la construction d'une extension dont le permis de construire vient d'être déposé pour une réalisation au printemps par les agents techniques municipaux. Le club a accepté le principe d'une participation financière à cette opération.

### ***Les boîtes à livres, jouets, objets***

Notre boîte à livres au plan d'eau a connu un réel succès tant auprès des Saint-Rémois que de nos amis touristes de passage.

Nous souhaitons poursuivre et amplifier cette expérience au centre bourg pour qu'un plus grand nombre de nos concitoyens puissent en profiter.

A cette fin, nous allons créer trois nouvelles boîtes :

- Une boîte à livres où chacun pourra librement prendre ou mettre des livres
- Une boîte à jouets où , de la même manière, il sera possible de les déposer en bon état mais aussi de pouvoir en prendre d'autres
- Une boîte à objets où il sera, comme pour les jouets, possible de déposer et prendre des objets en état d'utilisation.

Par cette démarche nous souhaitons lutter contre le gaspillage, favoriser les échanges culturels et le rapprochement entre nos concitoyens.

Ces nouvelles boîtes seront mises en place derrière l'église :



### ***Des réunions reportées en raison de la Covid***

La Covid nous a obligé à reporter un certain nombre de réunions que nous souhaitions organiser pour le bon fonctionnement démocratique de notre commune :

**Réunion des acteurs économiques de la commune** (entreprises, commerçants, artisans et prestataires de services) avec comme objectif de présenter l'ensemble des acteurs économiques du territoire (Thiers Dore et Montagne, CCI, France Active, ADIE (*Association pour le Droit à l'Initiative Économique*), Initiative Thiers Ambert) pour prendre connaissance de leurs domaines d'intervention et à cette occasion pouvoir échanger sur toutes les aides de soutien aux entreprises.

**Réunion avec les différentes associations et groupes informels d'activités** avec comme objectif qu'ils fassent connaissance avec la nouvelle équipe municipale, que les activités de chacune soient connues de tous, que nous puissions envisager leurs implications dans l'animation de la commune et plus particulièrement lors de la saison touristique.

En effet pour obtenir le label « Station de tourisme » il est nécessaire de proposer un certain nombre d'animations en direction des touristes. De ce label dépend une augmentation des dotations de l'état au fonctionnement de la commune.

**Réunion avec les commerçants de la place du commerce** avec comme objectif de réfléchir sur les problématiques de stationnement sur cette place et de circulation lors du marché du dimanche matin.

**Goûter festif du CCAS à destination de nos aînés**, nous aurions bien voulu organiser comme chaque année ce type de manifestation qui est un moment de retrouvailles et de convivialité mais encore une fois les contraintes sanitaires nous ont obligées à annuler cette réunion. C'est aussi pour cette raison que le colis de Noël a été remplacé par des chèques cadeaux distribués par voie postale.

**Goûter à destination des enfants des écoles**, de la même manière cette manifestation traditionnelle a été annulée pour contraintes sanitaires.

## **Information sur les bouches et poteaux d'incendie**

### ***Définitions***

La bouche d'incendie est un appareil de robinetterie, raccordé à un réseau d'eau sous pression et permettant le branchement du matériel de service de lutte contre l'incendie.

Les bouches et les poteaux d'incendie peuvent être alimentés soit par un réseau de distribution public d'eau ou privé.

### ***Les bouches et poteaux d'incendies***

La bouche et le poteau d'incendie sont incongelables et normalisés :

- Le poteau de 100 : une prise centrale de 100 mm et 2 prises latérales de 65 mm ; leur débit est de 60m<sup>3</sup>/h.
- Le poteau de 2x100 : 2 prises latérales de 100 mm et une prise centrale de 65 mm ; leur débit est de 120 m<sup>3</sup>/h.
- Le poteau de 65 : une prise centrale de 65 mm ; leur débit est de 30 m<sup>3</sup>/h.

Ils sont prévus pour être utilisés sur un circuit hydraulique sous pression maximale en service < 16 bars.

Les poteaux d'incendie doivent être peints en « rouge incendie » normalisé et porter :

- La marque et le sigle du fabricant
- Sur le couvercle le sens et le nombre de tours d'ouverture.
- Les deux derniers chiffres de l'année de fabrication.

Les poteaux sont au nombre de 40 et une bouche d'incendie sur la commune de Saint-Rémy-sur-Durolle.

La distance entre chaque poteau est de 400 m.

### ***Vérification***

Il est souhaitable d'effectuer tous les mois une inspection de ces installations, de réaliser des essais tous les 6 mois et de faire procéder à la vérification complète régulièrement.

Nous envisageons la pose de poteaux incendie dans les villages qui n'en sont pas pourvus.

## **Carnet**

### ***Décès de Madame Anne-Marie DELANNOY***

Le 3 décembre 2020 Madame Anne-Marie Delannoy, maire de Saint-Rémy-sur-Durolle s'est éteinte à l'âge de 69 ans. L'équipe municipale présente ses sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

Originnaire de Thiers, installée à Saint-Rémy-sur-Durolle, elle s'est très vite impliquée dans la vie locale : conseillère municipale de 1983 à 1989, elle est élue maire en 2001, elle occupera ce mandat jusqu'en 2014. Pendant ces deux mandats avec son équipe. Elle a mené à bien l'aménagement du centre bourg, lancer la rénovation du village de vacances, de la maison des associations...

Madame Delannoy a, en outre, été conseillère régionale UMP de 2004 à 2010, vice-présidente du Parc National Régional du Livradois-Forez. Elle a conduit toutes ces activités tout en exerçant le métier de kinésithérapeute au sein de notre commune.

## **Décès**

LIMONIER Jacky, Lucien, Marcel le 8 août 2020

FONTENILLE Christophe, Roger, Frédéric le 29 août 2020

RIMBERT Claire, Josette, Yvonne née MALLET le 12 septembre 2020

TOURNAIRE Dominique Lucien Pierre le 26 septembre 2020

BOUHINE Bouazza le 28 septembre 2020

COUPÉRIER Renée, Jeanne née VERNAY le 4 octobre 2020

GONON Anne Marie née FAYET le 16 octobre 2020

PINAUD René, Alexandre le 17 octobre 2020

PENDAO Jeannine, Yvette, Marie née DECOMBAS le 22 novembre 2020

DEPALLE Yves le 26 novembre 2020

## **Mariages**

MUZARD Maëlle et QUINTY Geoffrey, Pierre, André le 28 août 2020

JACQUELIN Anthony et GAILLARD Manon le 29 août 2020

MOREL Romain, Guillaume et MOLLON Léonie, Marie-Madeleine le 17 octobre 2020

SAWADOGO Nobila et BROUSSON Isabelle le 5 décembre 2020

## **Pacs**

LE CLAIRE Thomas Michel Claude et SIMON Olivia Audrey le 8 octobre 2020

## **Naissances**

MOREL Roxane Madeleine le 7 février 2020

THOMAS Salomé, Marie, Lou le 8 février 2020

MERCIER Maxime, Sarah le 13 septembre 2020

BESSE Léo-Paul le 27 septembre 2020

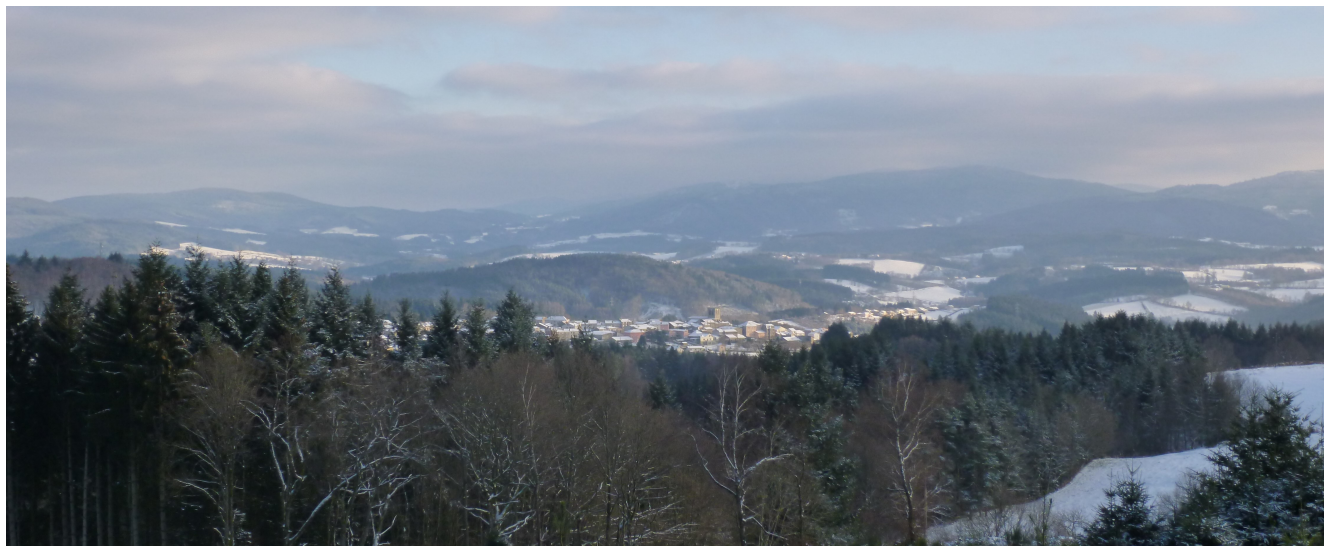
FOUR Églantine Karine Marie-Maxime le 8 octobre 2020

SHALA Edon le 11 novembre 2020

CHAMBRIARD Albane le 15 décembre 2020

ATIK Arda le 21 décembre 2020

**L'équipe municipale vous souhaite, ainsi qu'à vos proche santé, bonheur et prospérité pour cette nouvelle année**



**Prenez bien soin de vous**

**Frédérique Chonier**